

Ecole primaire La Fée Viviane

1 Avenue de la Fée Viviane 35750 IFFENDIC / 06.42.95.27.94 / ecole.0352112F@ac-rennes.fr
<http://www.ecole-feeviviane-iffendic.ac-rennes.fr/>

Procès-verbal du Conseil d'école du 14 novembre 2023, 18h30-20h30

Noms – Prénoms - Fonctions	Présents	Excusés	Noms – Prénoms - Fonctions	Présents	Excusés
Education Nationale			Collectivité territoriale		
BAZIN Katell, Directrice-présidente du Conseil	x		MARTINS Christophe, Maire d'IFFENDIC	x	
MARSA Danielle, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Montfort		x	BARBE Michel, Adjoint au maire, affaires scolaires	x	
JUBEAU Jean-Yves, Délégué Départemental de l'Education Nationale	x		THOMAS Magali, Responsable pôle Enfance-Jeunesse	x	
BERNIER Gaëlle, Adjointe TPS/PS/MS	x		CHAPELIER Dolorès, ATSEM	x	
BLOUIN Karine, Adjointe TPS/PS/MS	x		DUGUE Sylvette, ATSEM	x	
FOURNET Anaïs, Adjointe TPS/PS/MS	x		EVEN Sonia, ATSEM		x
GAVALAND Nathalie, Adjointe GS	x		MARTIGNY Emma, ATSEM		x
RESMOND Cécile, Adjointe GS/CP		x	SENTIER-LOUVEL Patricia, ATSEM		x
FRESLON Clémentine, Adjointe GS/CP	x				
COURTIN Emilie, Adjointe CE1/CE2	x		Représentants des Parents d'Elèves (RPE)		
BOIXIERE Sophie, Adjointe CE1/CE2	x		BOUCHET Mélodie, RPE	x	
DIONAY Agnès, Adjointe CE2		x	CIARAVINO Léna, RPE	x	
BRASSET Paul, Adjoint CM1	x		DALMASSY Nathalie, RPE		x
MOIZAN Emmanuelle, Adjointe CM1/CM2	x		FAUCHEUX Fabienne, RPE		x
DESTREZ Elodie, Adjointe CM1/CM2	x		HUBERT Pauline, RPE	x	
PRIGENT Estelle, Adjointe CM1/CM2	x		LEFORESTIER Allan, RPE	x	
DERRIEN Thomas, TRS	x		LE FLAHEC Fabien, RPE	x	
			MCKINLEY Amanda, RPE		x
			MONTMUSSON Elodie, RPE	x	
			MVIE Alicia, RPE		x
			SIMON Quentin, RPE	x	
			TEILLET Valérie, RPE	x	
			TRUBERT Audrey, RPE	x	
			VALLEE Benoît, RPE	x	

Selon l'ordre du jour :

1. Installation du Conseil :

- Tour de table
- Le rôle du Conseil d'école et des Représentants de Parents d'Elèves (RPE) élus au Conseil d'école a été rappelé : Présentation, discussion de l'organisation pédagogique, des locaux, du fonctionnement de l'école et autour, vote des rythmes scolaires, approbation du règlement de l'école...
- Les secrétaires de séance sont désignés : Mme Bernier, enseignante ; M.Simon, RPE.

2. Vote du règlement intérieur et présentation de la charte de la laïcité

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité sont présentés.

*Règlement : identique à l'an passé hormis les protocoles liés à la covid qui ont disparu...

Les membres du conseil d'école adoptent le texte du règlement intérieur.

*Présentation de l'article 12 de la charte de la laïcité

3. Organisation pédagogique

Les effectifs et la répartition des élèves dans les classes : 304 élèves à ce jour pour 13 classes

Actuels	Répartition des élèves dans les classes		
TPS 8	23 TPS–PS–MS	23 TPS – PS – MS	23 TPS - PS – GS
PS 34	Mme BERNIER	Mme BLOUIN	Mme FOURNET
MS 27	22 GS	21 GS – CP	21 GS - CP
GS 39	Mme GAVALAND	Mme RESMOND	Mme FRESLON
CP 25	24 CE1 – CE2	24 CE1 – CE2	24 CE2
CE1 28	Mme COURTIN	Mme BOIXIERE	Mme DIONAY /Mme TOUCHARD
CE2 43	25 CM1	25 CM1 – CM2	24 CM1 - CM2
CM1 49	M. BRASSET	Mme MOIZAN	Mme PRIGENT
CM2 51	25 CM1 - CM2		
TOTAL 304	Mme DESTREZ		
23,38 de moyenne / classe			

Organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu en fin de journée.

Quand ? De 16h30 à 17h15 du lundi au jeudi

Par qui ? Les enseignantes de chaque classe (une enseignante peut assurer les APC à un autre groupe d'élèves que le sien)

Pour qui ? Tous les élèves susceptibles d'en avoir besoin suite à des difficultés rencontrées dans les apprentissages au quotidien, sous réserve de l'accord de la famille.

Quoi ? Des activités pour remédier des difficultés rencontrées dans les apprentissages ou des activités en lien avec le projet d'école.

4. Sécurité : incendie, PPMS

2 PPMS : un **PIA = Plan Intrusion Attentat** et un **PRM = Plan Risques Majeurs**

Ces plans visent à apprendre à réagir (enfants et adultes) en cas d'attaques diverses ou risques naturels.

Pour le PIA : selon le lieu d'intrusion, 2 procédures sont envisagées : le barricadement dans les classes ou la fuite à l'extérieur de l'école, pour tout ou partie des classes. *L'achat d'un dispositif d'alerte par la mairie est à l'étude.*

Pour le PRM : il convient de se confiner à l'intérieur des bâtiments. Risques identifiés : tempête, transport de matière dangereuses, séisme niveau 2.

➔ **Le premier exercice incendie** a eu lieu le 19 septembre. Il s'est bien déroulé. L'ensemble des élèves était sorti en 3 minutes pour rejoindre leur lieu de rassemblement respectif.

➔ **Le premier exercice PIA** aura lieu le jeudi 23 novembre à 11h30. Les familles en ont été informées. Confinement en silence dans les bâtiments.

La semaine passée, Mme Bazin et Mr Barbé ont assisté à la démonstration d'un système d'alerte à mettre en place sur l'école. Le devis s'élève à 17000€ pour la mise en place, puis 1700/1800€ par an d'entretien annuel.

La mairie demande d'autres devis pour comparer les prix... la mise en place est prévue en 2024.

5. OCCE

Dans l'école, la coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants : ainsi les enfants et les jeunes développent leur connaissance du monde, leur esprit critique et deviennent des acteurs positifs pour une société plus solidaire et démocratique.

Pour réaliser ces projets, il est souvent nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative OCCE ; plusieurs sources y participent : subventions des collectivités, ventes de photographies scolaires, de calendriers, financement participatif (la Trousse à projets)...

Il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire) : il ne peut s'agir que d'un soutien volontaire, qui manifeste leur volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école ou de la classe. Les coopératives scolaires OCCE des écoles maternelles et élémentaires sont toutes obligatoirement affiliées à une association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole. Les coopératives scolaires adhérentes de l'OCCE paient une cotisation modique qui leur donne accès à de multiples services comme :

- l'assurance de tous les élèves pour les activités de la coopérative hors temps scolaire (notamment lors de voyages ou de sorties scolaires),
- des informations, conseils et outils pédagogiques pour accompagner les projets et mettre en place une réelle vie associative et coopérative au sein de la classe ou de l'école.

À l'école La Fée Viviane, nous avons 3 coopératives :

- ✚ Une pour la maternelle : elle est alimentée par les souscriptions volontaires, la recette des photos, la subvention APE, les ventes de gâteaux et sert à financer les spectacles, les ateliers cuisine, les petites dépenses matérielles, les costumes pour la fête de l'école...
- ✚ Une pour le cycle 2 : elle est alimentée par les souscriptions volontaires, la recette des photos, la subvention APE, les ventes de gâteaux, jus de pomme et paëlla et sert à financer la classe de mer, les petites dépenses matérielles, les spectacles, les projets (par exemple Le prix des Incorruptibles).
- ✚ Une pour le cycle 3 et les sorties et projets scolaires : elle est alimentée par les subventions municipales et de l'APE, les souscriptions volontaires, la recette des photos, les ventes de gâteaux et sert à financer les spectacles et projets, les sorties, les petites dépenses matérielles, l'assurance de l'école.

Exemples de projets qui peuvent être affiliés à l'OCCE : théâtre, productions d'écrits, projet lecture, agenda coopératif.....

6. Evaluation d'école

Cette année l'école La Fée Viviane va bénéficier d'une évaluation d'école. La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

L'équipe pédagogique va travailler sur ce dossier du mois de novembre au mois de mars pour produire un rapport d'autoévaluation. Une équipe d'évaluateurs externes se rendra dans l'école la semaine du 8 au 12 avril et produira un rapport d'évaluation externe dont une synthèse vous sera présentée au conseil d'école du mois de juin.

L'équipe enseignante aura 10 heures pour élaborer le rapport d'autoévaluation. Le rapport d'évaluation externe sera présenté au conseil d'école.

7. Projet d'école, de classes

Le projet d'école est présenté aux membres du conseil d'école. (Il dure 5 ans. Jusqu'en 2025 pour notre école)

Les enjeux :

***Assurer la continuité des parcours, rendre l'élève acteur de ses apprentissages. Devenir le citoyen de demain.**

***Agir collectivement pour la cohésion et le dynamisme de l'équipe.**

Projet autour de la bienveillance, spectacle Mauricette de Mme Amandine Le François : Les élèves de toutes les classes vont travailler sur ce sujet.

Chaque cycle assistera à un spectacle sur les thèmes : du vivre ensemble, du bien être avec pour objectif la prévention du harcèlement scolaire.

Les enseignants observent des élèves qui manquent de confiance en eux, et des élèves qui ont plutôt une bonne estime d'eux-mêmes mais qui ne sont pas toujours bienveillants avec leurs camarades plus en difficulté. Ces spectacles permettront de développer l'empathie, l'estime de soi, comment réagir quand quelqu'un ne va pas bien ou comment réagir face à des mots ou des actes agressifs.

La Grande Lessive : sur le thème de « avec ou sans eau ». Malheureusement exposée en intérieur à cause de la pluie.

Le projet autour des Jeux Olympiques : cycles 1, 2, 3

Projets divers : découverte de divers pays, arts visuels, lectures, poésies, rencontre avec des sportifs de haut niveau...travail sur la différence, en lien avec les jeux paralympiques...

8. Questions des RPE

- ***La problématique du stationnement autour de l'école aux heures d'entrée et de sortie de classe (Une seule occurrence)***

Stationnement anarchique sur le parking côté primaire. Des voitures mal stationnées gênent les voitures bien garées. L'Eco-garde est passé, la gendarmerie aussi ponctuellement.

Mme Bazin fera un rappel pour préciser que l'on peut se stationner sur le parking de la salle des fêtes. L'accès est sécurisé jusqu'à l'école.

Mr Martins déplore ces incivilités qui finiront par être verbalisées.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 12 mars 2024.

Mme Bazin remercie tous les membres du Conseil pour leur participation.

Les secrétaires de séance :

Mme Bernier

Professeur des Ecoles

M. Simon

Représentant des parents d'élèves

La Présidente :

Mme Bazin

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
"La Fée Viviane"
1, rue de la Fée Viviane
35750 IFFENDIC
Tél. : 06 42 95 27 94
Fax : 02 99 09 71 23

Katell BAZIN
